





» QU'EST-CE QUE LA PÊCHE AU VIF

C'est une technique de pêche cruelle qui consiste à utiliser un poisson vivant comme appât : le pêcheur transperce le corps de l'animal avec un hameçon, puis le jette à l'eau afin d'attirer son prédateur. Le poisson peut ainsi souffrir pendant des heures. C'est de la torture!

Des pays ont interdit la pêche au vif, comme l'Allemagne, l'Écosse, ou encore la Suisse. Mais en France, elle reste autorisée et largement pratiquée : selon une étude IFOP de 2021, 52 % des pêcheurs de loisir pêchent au vif à des fréquences variables.



>> EXPRIMEZ VOTRE DÉSACCORD

En vendant à des prix dérisoires des poissons vivants dans ses magasins, Decathlon a une grande part de responsabilité dans le fait que cette pratique cruelle perdure en France. Signez la pétition en flashant le QR-code pour exprimer votre désaccord.



ZOOPOLIS.FR

contact@zoopolis.fr

PAZ

Maison de la Vie Associative et Citoyenne du Quartier Latin 4 rue des Arènes, 75005 Paris

